

*Direction du personnel, des services  
et de la modernisation*

**Arrêté du 7 avril 2005 modifiant l'arrêté du 20 décembre 2001 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire dans les services centraux et assimilés du ministère de l'équipement, des transports et du logement**

NOR : *EQU0510098A*

Le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer,  
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;  
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;  
Vu la loi n° 91-73 du 18 janvier 1991 portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales, et notamment son article 27 ;  
Vu l'ordonnance n° 82-296 du 31 mars 1982 relative à l'exercice de fonctions à temps partiel pour les fonctionnaires et agents des collectivités locales et de leurs établissements publics à caractère administratif ;  
Vu le décret n° 91-1067 du 14 octobre 1991 modifié portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace ;  
Vu le décret n° 2001-1162 du 7 décembre 2001 portant modification du décret n 91-1067 du 14 octobre 1991 portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace ;  
Vu l'arrêté du 7 décembre 2001 fixant les conditions d'attributions de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, des transports et du logement ;  
Vu l'arrêté du 20 décembre 2001 modifié portant désignation d'emplois éligibles à la NBI dans les services centraux et assimilés du ministère de l'équipement, des transports et du logement ;  
Vu l'avis du comité technique paritaire spécial de la direction des transports terrestres en date du 29 novembre 2004,

Article 1<sup>er</sup>

Le présent arrêté a pour objet d'annuler et de remplacer dans l'annexe de l'arrêté du 20 décembre 2001 susvisé, la liste des postes éligibles à la nouvelle bonification indiciaire à la direction des transports terrestres.

Article 2

Le présent arrêté prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2005 et sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.

Article 3

Le ministre de l'équipement des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Défense, le 7 avril 2005.

Pour le ministre et par  
délégation :  
*Le chef du bureau DPSM/ACI,*  
J. Le Dall

**Direction des transports terrestres**

CATÉGORIES	NOMBRE D'EMPLOIS ATTRIBUÉS	NOMBRE DE POINTS ATTRIBUÉS	DÉSIGNATION DE L'EMPLOI	AFFECTATION (Sous-direction et bureau ou autres)
A	1	43	Chef de bureau organisation des transports ferroviaires	TF 2, sous-direction des transports ferroviaires, bureau

				organisation des transports ferroviaires
A	1	43	Chef de bureau des services ferroviaires	TF 3, sous-direction des transports ferroviaires, bureau des services ferroviaires
A	1	20	Chargé de réglementation de travail dans les entreprises de transport de voyageurs	TS 2, sous-direction du travail et des affaires sociales, bureau réglementation du travail et contentieux
A	1	43	Chef de bureau organisation des transports collectifs	TC 3, sous-direction des transports collectifs, bureau organisation des transports collectifs
A	1	43	Chef de bureau organisation des transports par voies navigables	VN 2, sous-direction des transports par voies navigables, bureau de l'organisation des transports par voies navigables
A	1	43	Chef de bureau infrastructures, financements et domaines	VN 1, sous-direction des transports par voies navigables, bureau infrastructures, financement et domaine
A	1	43	Chef de bureau réglementation du travail et contentieux	TS 2, sous-direction du travail et des affaires sociales, bureau réglementation du travail et contentieux
A	1	43	Chef de bureau formation emploi et protection sociale	TS 1, sous-direction du travail et des affaires sociales, bureau formation, emploi et protection sociale
A	1	43	Chef de bureau personnel et des affaires générales	AG 1, sous-direction des affaires générales et financières, bureau du personnel et des affaires générales
A	1	43	Chef de bureau affaires budgétaires et financières	AG 2, sous-direction des affaires générales et financières, bureau affaires budgétaires et financières
A	1	20	Adjointe au chef de bureau organisation et animation des contrôles	TR 3, sous-direction des transports routiers, bureau organisation et animation des

				contrôles
A	1	20	Responsable des relations bilatérales zones Europe (Est et Ouest) et communauté des Etats indépendants dans le domaine des transports terrestres, coordinateur de dossier « élargissement »	SI 2, sous-direction de la stratégie et des politiques intermodales, bureau affaires européennes et internationales
A	1	20	Chargé d'études juridiques dans le domaine de droit des transports, élaboration du code des transports terrestres	Mission codification
A	1	20	Juriste dans le domaine des transports collectifs, chargé de la réglementation des transports urbains et routiers non urbains de personnes	TC 3, sous-direction des transports collectifs, bureau organisation des transports collectifs
A	1	20	Chargé d'études juridiques et qualité de service (transports en Ile-de-France)	TSous-C 1, sous-direction des transports collectifs, bureau transports collectifs en région Ile-de-France
A	1	20	Chargé d'études organisation des transports internationaux de voyageurs par route avec les pays tiers	TC 3, sous-direction des transports collectifs, bureau organisation des transports collectifs
A	1	20	Chargé des transports collectifs dans une zone géographique définie, animation de réseau	TC 2, sous-direction des transports collectifs, bureau transports collectifs de province
A	1	20	Chargé de l'homologation et de suivi de tarification ferroviaire voyageurs	TF 3, sous-direction des transports ferroviaires, bureau services ferroviaires
A	1	20	Chargé d'études projets TGV-TGV Aquitaine contournement de Nîmes et Montpellier, secrétaire général CIG franco-espagnole pour la liaison Perpignan-Figueras	TF 1, sous-direction des transports ferroviaires, bureau infrastructures et budget
A	1	20	Adjoint au chef de bureau organisation des transports ferroviaires, chargé de secteur juridique et réglementaire, contentieux, police des chemins de fer	TF 2, sous-direction des transports ferroviaires, bureau organisation des transports ferroviaires
A	1	20	Chargé d'études projet TGV-TGV Méditerranée, Rhin-Rhône, Languedoc-Roussillon	TF 1, sous-direction des transports ferroviaires, bureau infrastructures et budget
A	1	20	Adjoint au chef de bureau organisation des transports routiers pour les questions juridiques et réglementaires, contentieux	TR 1, sous-direction des transports routiers, bureau organisation des transports routiers
A	1	20	Adjoint au chef de bureau économie de transport routier, suivi des fonds régionaux d'aide au conseil et	TR 2, sous-direction des transports routiers, bureau

			des questions économiques relatives au transport routier	économie du transport routier
A	1	20	Chargé d'études sur la réglementation de l'accès à la profession de transporteurs routiers de marchandises et de commissionnaire, maître d'ouvrage et aide réglementaire pour les applications informatiques GRECO	TR 1, sous-direction des transports routiers, bureau organisation des transports routiers
A	1	20	Coordinateur des actions à caractère international et suivi des actions liées à l'élargissement de l'Union européenne, traitement des questions juridiques en application des réglementations communautaires	TR 1, sous-direction des transports routiers, bureau organisation des transports routiers
A	1	20	Chargé d'études économiques : mise en œuvre et suivi de la condition de capacité financière des entreprises de transport routier de marchandises, participation aux travaux du réseau d'assistance à l'analyse financière	TR 2, sous-direction des transports routiers, bureau économie du transport routier
A	1	20	Chargé d'études sur la réglementation des bateaux, participation aux travaux de la Commission européenne, de la commission centrale pour la navigation de Rhin et de la CEE et ONU	VN2, sous-direction des transports par voies navigables, bureau organisation des transports par voies navigables
A	1	20	Chargé d'études juridiques, gestion du domaine public fluvial et organisation des services	VN 1, sous-direction des transports par voies navigables, bureau infrastructures, financements et domaine
A	1	20	Coordinateur des relations avec la Communauté européenne : dossiers transports routiers et voies navigables, participation au groupe de travail CEE et ONU	TS 1, sous-direction du travail et des affaires sociales, bureau formation, emploi et protection sociale
A	1	20	Adjoint au chef de bureau négociation collective, statuts, représentation du personnel dans le cadre de l'animation des commissions pour le suivi des négociations collectives de branche dans les transports routiers urbains et les négociations statutaires à la SNCF et la RATP, suivi de la conjoncture sociale	TS 3, sous-direction du travail et des affaires sociales, bureau négociation collective, statuts et représentation du personnel
A	1	20	Adjoint au chef de bureau personnel et affaires générales, responsable de secteur affaires générales, communication interne et documentation	AG 1, sous-direction des affaires générales et financières, bureau du personnel et des affaires générales
A	1	20	Chargé de la réglementation européenne et nationale, de la durée du travail dans les transports terrestres de marchandises	TS 5, sous-direction du travail et des affaires sociales, bureau de la réglementation du travail et contentieux
A	1	20	Chargé d'études documentaires, chargé de l'élaboration des produits documentaires, mise en œuvre du plan de numérisation de la DTT, alimentation des bases de données documentaires par la production de la DTT	AG 1, sous-direction des affaires générales et financières, bureau du personnel et des affaires générales

Sous-total A :	34	887		
B	1	15	Suivi de la formation des agents des services déconcentrés	TR 3, sous-direction des transports routiers, bureau organisation et animation des contrôles
B	1	15	Chargé d'études relatives à l'organisation des transports publics dans les pays en voie de développement	S 12, sous-direction de la stratégie et des politiques intermodales, bureau des affaires européennes et internationales
B	1	15	Secrétaire général de la commission interministérielle de transport des matières dangereuses, chargé de la gestion des décisions administratives et accords multilatéraux	Mission du transport des matières dangereuses
B	1	15	Responsable de secteur de la gestion de personnel de la DTT	AG 1, sous-direction des affaires générales et financières, bureau du personnel et des affaires générales
B	1	15	Chargé d'études relatives aux passages à niveau et au contrôle des chemins de fer touristiques et industriels	TF 2, sous-direction des transports ferroviaires, bureau organisation des transports ferroviaires
B	1	15	Chargé des réponses aux recours, des études sociales et de l'observatoire social des transports	TS 2, sous-direction du travail et des affaires sociales, bureau de la réglementation du travail et contentieux
Sous-total B :	6	90		
C	1	10	Secrétaire de direction	Direction des transports terrestres, direction
Sous-total C :	1	10		
Total :	41	987		